

Guémené-sur-Scorff, le 14 septembre 2018

Objet: Respect des lois, des personnes...
Des symboles de la République...
Copie: Tout public

Au « pouvoir médiatique »

Mesdames, Messieurs,

Ma *Lettre aux Lecteurs* du 10 courant liste les documents que j'ai mis en ligne sur mon site internet depuis juin 2018, qui traitent :

- ✓ des symboles de la République (principalement, de l'hymne national);
- ✓ du respect des lois, des personnes... un sujet que je n'ai cessé de traiter depuis 1997.

Symboles de la République

Concernant l'hymne national, par exemple, c'est régulièrement que l'on trouve dans les médias, sur l'internet... pire, les services d'État, les mêmes poncifs. Je veux espérer que ce qu'écrivent les auteurs que je cite – et ils sont nombreux, dont certains ont vécu à l'époque de la création du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* (qu'il ne faut pas confondre avec la *Marseillaise* : si le texte est sensiblement identique, ce n'est pas le même esprit) – sera pris en considération par nos modernes exécutés.

Prenons l'exemple du refrain. Depuis une dizaine d'années, on peut entendre ou lire des bêtises de ce type : « Le peuple français revendiqua fièrement être de **sang impur**, de même qu'il revendiquait d'être sans-culotte. Et donc c'est ainsi qu'il faut comprendre **qu'un sang impur abreuve nos sillons**. Ça veut dire que le peuple français est prêt à nourrir de son propre sang la terre de France pour défendre sa liberté et la République. **Quand je pense à ce scandale que représente tous ces ignorants [! ?] qui ne cessent de culpabiliser les Français sur la Marseillaise en disant : il y a des propos racistes.** C'est pas des propos racistes, c'est tout l'inverse. **Qu'un sang impur abreuve nos sillons, ça veut dire que le sang de nos propres martyrs est prêt à couler pour libérer la terre de France, pour défendre la liberté et la République.** » Ah ! mais...

Voyons maintenant ce qu'en pense l'auteur dudit *Chant de guerre*... : ROUGET DE LISLE :

Je serais indigné si les malintentionnés ou les ignorants me jugeaient comme un ancien terroriste ou un fomentateur de révolutions. Je n'ai pas composé *La Marseillaise* pour soulever les pavés de Paris, **mais bien pour renverser les cohortes étrangères. Nos sillons ne doivent pas boire le sang français, ils sont destinés à recevoir des épis nourriciers qui grandiront pour vivre en frères !**

Je ne crois pas devoir développer.

Je reviens également sur notre fameuse devise nationale : *Liberté, Égalité, Fraternité*. Une seule remarque, sur le mot *égalité*. Remplacé par celui d'*équité*, elle devient plus recommandable : contrairement au mot *liberté*, l'*équité* respecte les différences. Chaque être humain – qu'il soit polarisé en mâle ou en femelle – n'est-il pas unique.

Respect des lois, des personnes...

Depuis août 2015, le *Guide du typographe* commande d'accentuer majuscules et capitales **en toutes circonstances**.

Dans la mesure où c'est le personnel des administrations, institutions et autres services de l'État qui est les plus farouche opposant au respect de l'écriture des noms propres, j'ai publié en novembre 2017 : FAISONS LE POINT. *L'écriture du français vue par des « gens de pratique », politiques... et autres agents du service public.*

Voyez également :

- ✓ ma *Lettre à la ministre de la Culture*, du 29 juin 2017 ;
- ✓ ma *Lettre à Philippe MAGNABOSCO, chef de projet normalisation (AFNOR)*, du 11 juillet 2017 ;
- ✓ mon *RAPPORT SUR L'ÉTAT CIVIL : 2. Ordonnances, lois, décrets, etc. 2010-2017 ; 3. Questions écrites posées par les sénateurs et les députés, 2010-2017.*

Mes litiges avec mes ex-proprétaires, mon ex-compagne et consorts (les deux affaires sont en partie liées), n'étant pas sans conséquences sur mon travail de recherche, pour illustrer – entre autres – les aspects juridiques, j'ai décidé de les rendre publics. Voyez ma *Lettre au Conseil supérieur de la magistrature* de ce 10 septembre.

Dans ma *Lettre aux Députés et aux Sénateurs* du 10 courant, je donne p. 2 les raisons de cette mise en ligne. Il y a un point sur lequel il convient d'insister : la médiatisation de la déchéance intellectuelle et morale à l'échelle de la planète.

À titre d'exemple, voyez le numéro 148 des dossiers du *Canard enchaîné* : *De Kim à Jupiter, de Trump à Erdogan... les dingos du pouvoir. Vol au-dessus du nid des grands frappés qui nous gouvernent*, de juillet 2018. Ce légitime devoir d'informer n'est pas sans effets pervers. Les faits rapportés, qui ne cessent de se démocratiser, sont chaque jour un peu plus considérés comme autant de fatalités. Vouloir les combattre relèverait de l'utopie, d'où leur démocratisation. Nombre de « jugements », « arrêts »... rendus par les instances judiciaires, les discours tenus... en apportent la preuve. Les contrevenants, convaincus d'être intouchables, s'imaginent qu'ils peuvent tout se permettre.

Être témoin de ces situations sans agir concrètement, c'est devenir complice.

Je le répète, c'est non seulement l'assistance qui est due aux personnes qui ont le courage de combattre cette délinquance, mais la justice qui est due aux victimes.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements... dont vous pourriez avoir besoin.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mes sentiments dévoués.

